An aerial photograph of a cityscape. In the upper right, there are several high-rise buildings, including a prominent dark blue one. The rest of the image is dominated by a dense, vibrant green forest. A winding road with several cars is visible, curving through the forest. A large yellow rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing text.

Atteindre la cible
de zéro émission
nette : passer
de l'information
à l'action

The EY logo, consisting of the letters 'EY' in a bold, white, sans-serif font. A yellow chevron shape is positioned above the 'Y'.

Travailler ensemble
pour un monde meilleur





Les organisations canadiennes font des progrès appréciables en matière de communication d'informations sur les risques liés aux changements climatiques. Cependant, d'après un nouveau rapport émis par EY, si elles ne redoublent pas d'efforts, elles pourraient se retrouver délaissées à mesure que les exigences réglementaires visant à soutenir l'atteinte de la cible de zéro émission nette d'ici 2050 s'intensifient.

D'après le quatrième rapport [Global Climate Risk Disclosure Barometer](#) d'EY, peu d'entreprises semblent avoir mesuré l'ampleur des changements qu'elles doivent appliquer pour aligner leurs activités sur leurs engagements relatifs aux changements climatiques. Et elles sont encore moins nombreuses à avoir élaboré des plans de transition concrets pour y arriver.

Le rapport annuel présente une analyse des informations fournies en lien avec les changements climatiques de plus de 1 500 entreprises dans 47 pays. Les constatations sont ensuite comparées à un cadre comportant onze recommandations élaboré en 2017 par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) afin d'améliorer la présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. Des notes sont attribuées selon l'étendue des informations communiquées conformément aux recommandations - à savoir si des informations sont présentées pour chaque recommandation - et selon la mesure dans laquelle les informations fournies par une entreprise répondent aux attentes décrites (la qualité).

Les changements climatiques sont à l'ordre du jour

Les résultats mondiaux de cette année montrent une augmentation des deux notes sur douze mois, celle pour l'étendue ayant augmenté de 14 % par rapport à 2021 pour s'établir à 84 %, tandis que les notes pour la qualité ont connu une modeste hausse, passant de 42 % à 44 %.

Bien que les entreprises semblent adopter les recommandations du GIFCC, on s'aperçoit que les informations fournies ne sont pas aussi exhaustives que les souhaiteraient les investisseurs et les organismes de réglementation. Et compte tenu des émissions mondiales de dioxyde de carbone liées à l'énergie en hausse de 6 % en 2021, il est clair que les entreprises n'ont pas la vue d'ensemble des risques et des possibilités liés aux changements climatiques qui leur permettrait de les traduire en stratégies concrètes et de faire avancer le programme de décarbonation comme prévu initialement.

Seulement 29 % des entreprises évaluées ont présenté l'incidence des changements climatiques dans leurs états financiers, et les données fournies étaient principalement qualitatives. À l'heure où bon nombre d'entreprises dans le monde mettent en œuvre des lignes directrices concernant les obligations d'information, et où les investisseurs réclament des plans de transition, la pression est forte.

Mais on s'aperçoit aussi que tout n'est pas perdu. Les entreprises portent plus attention aux informations sur la stratégie, avec une note pour l'étendue allant jusqu'à 16 % à ce chapitre. Les notes mondiales, qui ont augmenté pour atteindre 42 % comparativement à 38 % en 2021, montrent que des plans sont mis en œuvre et que des discussions ont lieu aux échelons supérieurs. Près de 61 % des entreprises ont divulgué leurs stratégies de décarbonation et, fait possiblement le plus prometteur,

presque la moitié d'entre elles ont confirmé qu'elles mènent des analyses de scénarios climatiques, tandis que les trois quarts procèdent à des analyses de risque – deux aspects auxquels les investisseurs et les organismes de réglementation portent de plus en plus attention à mesure que la présentation de l'information évolue.

Et l'évolution se poursuivra. Les résultats montrent que les marchés hautement performants ayant des capacités de présentation de l'information avancées bénéficient d'une réglementation plus stricte, de messages clairs des décideurs et d'investisseurs proactifs qui réclament le changement. Les pays qui se démarquent dans le rapport, notamment le Royaume-Uni, le Japon, la Corée du Sud et le Canada, se situent toujours au-dessus de la moyenne.

LES NOTES MONDIALES, QUI ONT AUGMENTÉ POUR ATTEINDRE

42 %

comparativement à 38 % en 2021, montrent que des plans sont mis en œuvre



“

On se rend compte que les entreprises n'ont pas de vue d'ensemble des risques liés aux changements climatiques qu'elles courent ou des possibilités qui peuvent en découler. Les recommandations du GIFCC devaient stimuler l'action pour le climat, mais elles ne se traduisent pas encore par des stratégies concrètes.

– **Thibaut Millet**

Associé, Services en changements climatiques et développement durable, EY Canada



“

Les entreprises du secteur de l'énergie se penchent sur le problème depuis plus longtemps. Elles ont acquis des techniques grâce à l'analyse de scénarios qui leur ont permis d'aiguiser leurs crayons, améliorer les exercices de génération précédente et se concentrer sur les impacts climatiques et les objectifs de réduction des émissions.

– **Kent Kaufield**
Leader, Marchés ESG et chef
du développement durable,
EY Canada



Le Canada garde sa position de leader

Les entreprises canadiennes ont toujours affiché de solides résultats dans le rapport. Avec une note pour la qualité de 53 % et une note pour l'étendue de 94 %, le Canada a dépassé de 10 % la moyenne mondiale dans les deux catégories en 2022, ce qui est attribuable à deux facteurs : une économie forte axée sur les ressources naturelles et un secteur financier qui, globalement, fait bonne figure.

Les secteurs qui présentent la plus grande exposition au risque lié à la transition, comme le secteur de l'énergie, affichent généralement une note plus élevée. Figurant parmi les secteurs les plus vulnérables face aux risques liés aux changements climatiques en raison des activités à fortes émissions, le secteur de l'énergie joue un rôle important sur le plan de l'information relative aux changements climatiques.

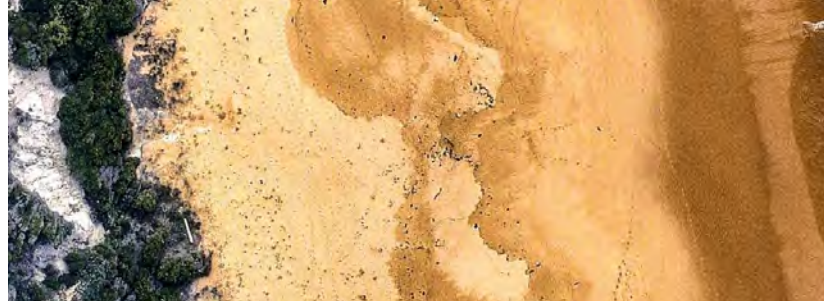
Sous l'effet de la discorde publique et de la pression exercée par les parties prenantes, plus particulièrement par les investisseurs qui cherchent des solutions et des procédures d'évaluation des risques avant d'affecter des capitaux, les entreprises du secteur admettent qu'elles sont sous les feux des projecteurs depuis longtemps en matière de climat. Soumises à une surveillance étroite, elles ont eu le temps d'affiner leur communication d'informations, comme en témoigne la note de 100 % obtenue pour les informations sur les risques liés aux changements climatiques.

Puisque de telles informations font généralement partie de la planification opérationnelle et de discussions avec des organismes de réglementation, il n'est pas surprenant que les entreprises du secteur de l'énergie aient fait presque deux fois mieux que les entreprises non financières quant à leur utilisation de l'analyse de scénarios (57 % contre 32 %), et qu'elles aient pu aiguiser leurs crayons, améliorer les exercices de génération précédente et se concentrer sur les impacts climatiques et les objectifs de réduction des émissions.

Comme le secteur de l'énergie, le secteur de la finance du Canada constitue une grande partie des entreprises comprises dans le segment canadien du rapport, et il performe particulièrement bien. Jouant un rôle majeur sur la scène mondiale de la finance durable, nos banques ne se limitent pas seulement à être signataires des Principes pour l'investissement responsable et des Principes pour un secteur bancaire responsable. Les cinq grandes banques canadiennes font partie de l'Alliance bancaire Net Zéro, et il n'est pas surprenant qu'elles affichent un rendement supérieur dans cette catégorie.

Beaucoup de nos régimes de retraite sont membres du Réseau de leadership d'investisseurs, dont l'initiative pour le climat vise à accélérer la mise en œuvre d'obligations d'information uniformes sous le cadre du GIFCC, ce qui explique en partie les marges considérables grâce auxquelles le Canada se démarque. De façon générale, le secteur de la finance a dépassé de 29 % la moyenne mondiale pour la qualité et de 23 % celle pour l'étendue.

Bien que les institutions financières canadiennes aient fourni d'excellents exemples de leur leadership en matière de présentation de l'information, comme la communication récente d'informations sur les émissions financées conformément aux normes du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et la présentation des pourcentages d'actifs liés au carbone selon les définitions du GIFCC, c'est à l'égard des informations fournies sur leurs plans et leurs stratégies pour l'atteinte de la cible de zéro émission nette que les banques ont réellement excellé, dépassant leurs pairs à l'échelle mondiale de 47 %.



Sables mouvants

Si ces secteurs phares sont sur la bonne voie quant à la communication d'informations liées aux changements climatiques, ceux qui ne sont pas aussi avancés – et qui ne sont pas préparés aux obligations d'information attendues en 2023 – risquent en revanche de devoir agir à la hâte pour se conformer, ou de devenir moins attrayants pour les investisseurs parallèlement au resserrement de la réglementation.

Le cadre du GIFCC qui définit les informations à fournir en lien avec les changements climatiques a vu le jour il y a presque cinq ans. L'International Sustainability Standard Board (ISSB), créé par l'International Financial Reporting Standards Foundation à la suite de la COP26 tenue l'an dernier, travaille à la rédaction de nouvelles normes destinées aux marchés financiers qui seront publiées en 2023.

À l'automne 2021, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont publié un document de consultation publique sur un projet de règlement qui imposerait des obligations d'information liée au changement climatique conformes au cadre du GIFCC. À l'échelon fédéral, le gouvernement canadien exige des sociétés d'État fédérales ayant plus de 1 milliard de dollars d'actifs qu'elles répondent à des obligations d'information conformes au cadre du GIFCC à compter de 2023.

Le Bureau du surintendant des institutions financières a publié en mai une version à l'étude de ses attentes aux fins de consultation, et le gouvernement fédéral exige que les banques et sociétés d'assurances sous réglementation fédérale fournissent dès 2024 des informations sur les risques liés aux changements climatiques qu'elles courent, en plus d'avoir indiqué dans le dernier budget fédéral que les fonds de pension sous réglementation fédérale seraient les prochains à devoir respecter de telles exigences.

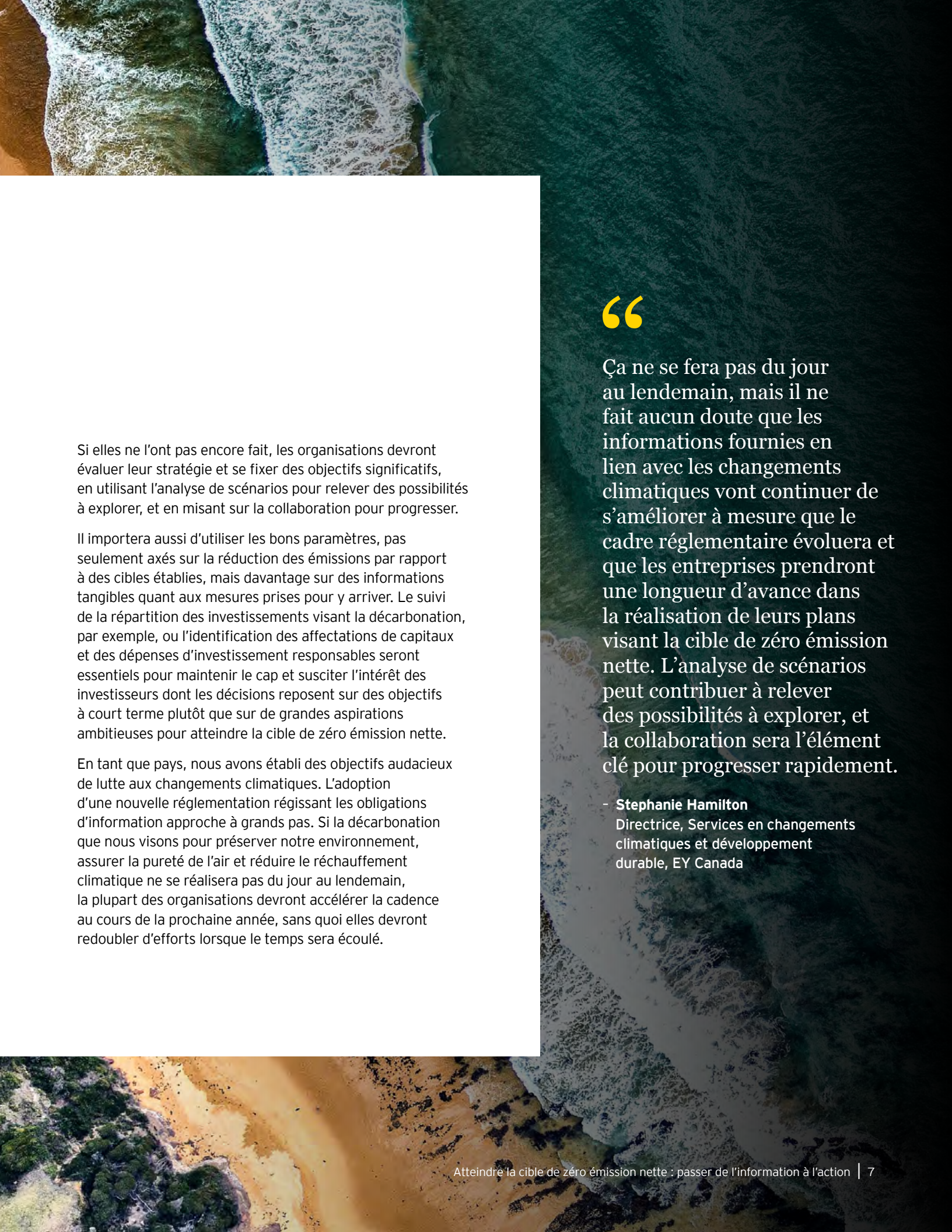
S'alignant sur les autres pays du G7 et les engagements pris après les élections aux États-Unis, le Canada a récemment revu sa cible à la hausse, entendant réduire ses émissions de 40 % à 45 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030, et s'est engagé à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Le Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada, publié en mars 2022 à la suite de l'adoption de la loi fédérale en matière de zéro émission nette en juin 2021, a établi une orientation. Prévoyant des investissements de 9,1 milliards de dollars pour réduire les coûts énergétiques et la pollution par le carbone, le plan soutient les industries en contribuant à la mise au point et à l'adoption de technologies propres, au maintien d'une tarification du carbone et à l'adoption des véhicules électriques.

Les démarches sont lancées, et la pression exercée par les investisseurs s'intensifie. Engagement climatique Canada, une initiative dirigée par le milieu financier qui a pour but de porter d'une voix unifiée le message des investisseurs auprès des entreprises émettrices, a reçu l'appui de plus de 30 participants financiers afin d'entretenir un dialogue avec certains des plus grands émetteurs au pays et d'accélérer les efforts de décarbonation des entreprises canadiennes.

Ce n'est plus qu'une question de temps avant que la communication d'informations liées aux changements climatiques ne soit plus une simple pratique, mais une priorité, que ce soit à l'échelle de chaque pays ou à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, que devraient faire les entreprises pour accélérer leur parcours vers la décarbonation, tout en plaçant l'information au cœur de la transformation?





Si elles ne l'ont pas encore fait, les organisations devront évaluer leur stratégie et se fixer des objectifs significatifs, en utilisant l'analyse de scénarios pour relever des possibilités à explorer, et en misant sur la collaboration pour progresser.

Il importera aussi d'utiliser les bons paramètres, pas seulement axés sur la réduction des émissions par rapport à des cibles établies, mais davantage sur des informations tangibles quant aux mesures prises pour y arriver. Le suivi de la répartition des investissements visant la décarbonation, par exemple, ou l'identification des affectations de capitaux et des dépenses d'investissement responsables seront essentiels pour maintenir le cap et susciter l'intérêt des investisseurs dont les décisions reposent sur des objectifs à court terme plutôt que sur de grandes aspirations ambitieuses pour atteindre la cible de zéro émission nette.

En tant que pays, nous avons établi des objectifs audacieux de lutte aux changements climatiques. L'adoption d'une nouvelle réglementation régissant les obligations d'information approche à grands pas. Si la décarbonation que nous visons pour préserver notre environnement, assurer la pureté de l'air et réduire le réchauffement climatique ne se réalisera pas du jour au lendemain, la plupart des organisations devront accélérer la cadence au cours de la prochaine année, sans quoi elles devront redoubler d'efforts lorsque le temps sera écoulé.

“

Ça ne se fera pas du jour au lendemain, mais il ne fait aucun doute que les informations fournies en lien avec les changements climatiques vont continuer de s'améliorer à mesure que le cadre réglementaire évoluera et que les entreprises prendront une longueur d'avance dans la réalisation de leurs plans visant la cible de zéro émission nette. L'analyse de scénarios peut contribuer à relever des possibilités à explorer, et la collaboration sera l'élément clé pour progresser rapidement.

- **Stephanie Hamilton**
Directrice, Services en changements climatiques et développement durable, EY Canada





Nous rejoindre



Thibaut Millet

Associé, Services en changements climatiques et développement durable, EY Canada

thibaut.millet@ca.ey.com



Don Linsdell

Leader national, Services en changements climatiques et développement durable, EY Canada

don.linsdell@ca.ey.com



Stephanie Hamilton

Directrice, Services en changements climatiques et développement durable, EY Canada

stephanie.hamilton@ca.ey.com



Kent Kaufield

Leader, Marchés ESG et chef du développement durable, EY Canada

kent.d.kaufield@ca.ey.com



Claire Patra

Associée déléguée, Services en changements climatiques et développement durable, EY Canada

claire.patra@ca.ey.com



Craig Sabine

Associée déléguée, Services en changements climatiques et développement durable, EY Canada

craig.sabine@ca.ey.com

EY | Travailler ensemble pour un monde meilleur

La raison d'être d'EY est de bâtir un monde meilleur, de créer de la valeur à long terme pour les clients, les gens et la société, et de renforcer la confiance à l'égard des marchés financiers.

S'appuyant sur les données et la technologie, les équipes diversifiées d'EY présentes dans plus de 150 pays instaurent la confiance au moyen de la certification, et aident les clients à prospérer, à se transformer et à exercer leurs activités.

Que ce soit dans les services de certification, de consultation, de stratégie, de fiscalité ou de transactions, ou encore, au sein des services juridiques, les équipes d'EY posent de meilleures questions pour trouver de nouvelles réponses aux enjeux complexes du monde d'aujourd'hui.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes, et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Des renseignements sur la façon dont EY collecte et utilise les données à caractère personnel ainsi qu'une description des droits individuels conférés par la réglementation en matière de protection des données sont disponibles sur le site ey.com/fr_ca/privacy-statement. Les sociétés membres d'EY ne pratiquent pas le droit là où la loi l'interdit. Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site ey.com.

© 2023 Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. Tous droits réservés.

Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

4146062

DE00

La présente publication ne fournit que des renseignements sommaires, à jour à la date de publication seulement et à des fins d'information générale uniquement. Elle ne doit pas être considérée comme exhaustive et ne peut remplacer des conseils professionnels. Avant d'agir relativement aux questions abordées, communiquez avec EY ou un autre conseiller professionnel pour en discuter dans le cadre de votre situation personnelle. Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des pertes ou dommages subis à la suite de l'utilisation des renseignements contenus dans la présente publication.

ey.com/ca/fr